Copie Murin le J Nout 1868. Excellence, Tout savoy quelle facheuse impression a produite, en Suisse, l'une des phrases de Votre réponse aux interpellations proposies, le 20 Juillet dernier, par M: le Députe Setrucellé. della Gattina. La phrase dont il s'agito traitait de l'an. nexion éventuelle à l'Italie d'une partie du territoire Melvetique; et admettait la possibilité d'une manifestation des citoyens duisses en faveur de cette annenion. L'enoncia : tion de ces hypothèses était, je me plais à le reconaître, précédéé et duivie des protestations d'un vif interêt pour la Confédération. Je crois fermement que vos collègues et Vous-meme, Excellence, êtes animes de Sentiments damis - tie et de justice pour mon pays; Vous n'avez farme, j'en suis sur, ancun projet qui monace son independance, et les intentions qui Vous inspiraient au moment, où, Vous prononciez, comme en passant et a voir si bape que je ne pus les entendre, ces paroles destinées à avair tant de retentifsements out de, je n'en doute pas, mal interprêtées: je n'en veux pour preuve, je le repête, que le ton di bienvullant pour la Confederation du reste de Vatre discours. a Son Excellence M. J. Durando Ministre des Alfs Etrangers, du Programe d'Italie. EUNDES-ARCHIV.

Malheurensement, lorgu'à distance, le geste, les inflorions de la voie, qui souls pouvaient lui donner sa seritable valeur, manquirent à cette phrase improvisée, on out y lie l'avour de l'éventualité possible, prochaine même, d'une annexion du bessin à l'Italie: les paroles officielles d'une ministre s'emblaient ainsi donner raison aux aspirations ouvertement ammerionistes d'une partie de la prese italienne hostile à la Suigne. Aussi , produisiont elles dans tout le pays une vive imotion, qui se traduisit à l'épemblei fédérale par des interpellations et par un vote unanime de consiènce dans la villeitude du lonseil sedéral à prévenir toute immistion dans nos assais sedérales.

Mon Jouvernement, sans vouloir faire de cet invident le sujet d'accuent reclamation diplomatique, me charge de Vous communiquer le texte des interpellations qui des ont été adrépées, celui de la réponse qu'il a faite à ces interpellations et celui de la décision votée à lunani.

mité par le lonfeil National et le l'onfeil des Etats. Il Vous fait atte communication pour que vous puissies juger en toute communication pour que vous puissies par vos paroles; et, suivant les propres expréssions du lonfeil fédéral, afin que les relations amicales et pleines se confiance qui existent entre les despe pays me saient plus affaiblies par le retour de semblables malentendus.

J'espere que cet incident, regrettable sous certains rapports, le aura cependant un résultat favorable pour l'avenir. Ce d'enthousiasme aux lequel les papulations du l'anton du Cepin, réveillées par cette fairpe alerte, signent une adresse de dévouements à la Suije et protestent contre toute idée de séparation de la mière patrie doit avair ouvert les yeux aux hommes qui auraient pur croire de bonne foi répondre aux appirations d'un nombreux un partir et faire le bonheur de as populations, en les réunife, dant au reste de la péninsule.

Ja discussion qui a ou lieu dans le soin de 12/2 - fembleé, les déclarations du Conseil fédéral, aurout l'étable d'une manière peremptoire la vanilé de toute spéculation ayant pour but de distraire une partie queleonque du territoire suifee. Le vote de confiance eines par les deux Conseils aura constalé leur ferme résolution de tenis l'ongagement contenu dans l'Article 5 de la Constitution gélérale commovement par ces mots: La Confédération garantil aux Constons leur territoire, et : Cette attitude si ferme aura faits compendre à toute l'Europe, que le respect profésé on Guipe pour l'indépendent dance et pour la dignité du moindre des citoyens ne permettra jamais à la Confédération d'entrer en malier au sujet de la césion à l'étranger de la plus pouvre de la plus pouvre

sufin

-de nos communautés, fut-ce même en c'hange duris . riche province. Enfin l'accord parfaits de la prepe locale à ce Sujet, la protestation se spontance, si energique des citagens bessinais, l'unavinité des confédéres à prendre parti pour leurs frères le langue italienne, aux rout fait comprendre à tous que le jour, ou, une puis Sance, quelle quelle fut, pretendrait lui imposer, par la force, un echange de territoire, le peuple duipe cour, = rail any armes et ne reculerait devant aucun Sairifice pour sauvegarder Son hornour, Son indépendance et saliberté, Cette susceptibilité nationale, cette identité de Sentiments, cette solidarite enébrandable des Confédéres Allemands, Français et Italiens, echappent trop facilement aux observateurs Superfis - ciels qui n'admettent point qu'une forte nationalité puipe exister dans communante de langue, d'origine, de race, de législation, de croyances religieuses ou sans unile administrative. Les peuplades Melvétiques, elles, rivées les unes aux autres par une salidarite d'intérêts qui a traverse cinq conts ans dorages, dans prétendre critiques les institutions de leurs voisins, mettent l'unité nationale dans l'identile de leurs principes de liberté et de leurs convictions républicaires; dans une glarieuse communante de perils victorieusement repoupés, de Sacrifices héroignement accomplis et dans l'unanimité des citagens à répeter, s'il le fallait, les memes sacrifices,

enfin, je le dis aver orgacil, dans le partage d'une prosperité et d'un contentement, aujourd'hui, uniques en accomonde, Souhaitant à tous cette liberte', ce honheur dont elles jamissents elles memes depuis si longlemps, elles out ver dans l'Italie affranchie un champion de plus acquis à la cause de l'indépendance des peuples et, partant, à l'inviolabilité des antiques libertes suipes. Malgré l'envolion causei par un malentendu papage cet espais ne sera pas deix; les sentiments générales que Vous, Monfreur le Ministre, et San Truelleme le Préfédents du Confeil, avez manifestes publiquement, m'en sont un s'air garant.

/ Vigne '/ a Courte.